

Académie de **LIMOGES**

MAI 2007

**SNUIPP
-FSU**



Courrier du collectif Assistants d'Education

Edito mai 2007

*Bulletin rédigé par les
membres du collectif As-
sistants d'Education (voir
page 4 si vous voulez
également y participer)
ce à quoi nous vous en-
courageons vivement !*

**SNES, SNUipp, FSU,
KEZAKO ???**

*LA FSU est la première
fédération syndicale de la
Fonction publique d'Etat.
Dans l'Education natio-
nale, elle est majoritaire,
en France et dans l'acadé-
mie. Elle rassemble diffé-
rents syndicats, par secteur
d'intervention ; il s'agit
notamment, dans le 1er
degré (écoles), du SNUipp
(syndicat national unitaire
des Instituteurs et PEGC) et
dans le second degré
(collèges, lycées) du SNES
(Syndicat National des En-
seignements de Second De-
gré).*

*La FSU défend l'idée
d'une école pour tous,
émancipatrice, dotée des
moyens indispensables et
respectant les droits et les
statuts des personnels qui y
travaillent.*

Voilà, ça y est, les élections présidentielles de 2007 ont eu lieu et nous avons choisi pour les cinq années à venir M. Sarkozy comme président de la république. Nous allons devoir être vigilants du moindre projet de lois, décrets, circulaires nous concernant car la précarité risque fort d'être accentuée et pas seulement dans l'Education Nationale. Les postes de fonctionnaires vont être réduits considérablement, car selon notre nouveau président cela est source de frais inutiles pour la France, en remplaçant un départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux. La pérennisation de nos emplois et la mise en place de véritables statuts pour nos contrats (EVS et Assedu) sont très compromises mais le combat n'est pas perdu et tous ensemble nous pouvons obtenir de nouveaux droits et continuer à défendre ceux que l'on a obtenus jusqu'à présent. La lutte n'a d'ailleurs jamais cessé car ce que nous propose M. Sarkozy en terme d'emplois n'est que la continuité des gouvernements successifs de M. Chirac, peut être en un peu plus violent, qui nous a déjà pas mal précarisé.

Afin de continuer le combat et de montrer à l'opinion publique et à nos nouveaux gouvernants que nous resterons mobilisés tant que l'on n'aura pas obtenu satisfaction, le Snuipp et le Snes organisent une journée nationale d'action pour les EVS et les AED le mercredi 23 mai 2007. Nous sommes tous des précaires et c'est pour cela que nous appelons un maximum de personnes à soutenir notre projet pour l'Education Nationale et à nous rejoindre dans la lutte ce jour-là. Ne restons pas indifférent face à la banalisation de la précarité et la casse du service public.

C'est seulement dans l'unité de la lutte et tous ensemble l'on obtiendra satisfaction

Lettre du collectif

Stage du 21 février 2007

« Droits et Devoirs des personnels de surveillance. »

Une douzaine de personnes était présente à cette journée d'information syndicale. La journée a commencée vers 10h par la présentation et l'historique du collectif. Nicolas Villacampa (Secrétaire Départemental de la FSU), nous a fait un historique de la FSU (un livre est disponible au local). Puis Stéphane Lajaumont (membre du SNES et du collectif) a évoqué la raison politique de la création de nos emplois.

Après un repas fort sympathique entre nous, nous avons repris nos débats sur les contrats des assistants d'éducation et des EVS, nos statuts, nos missions, nos devoirs, nos droits, le chômage, le droit à la formation (professionnelle, adaptation à l'emploi)... Nous nous sommes aperçus des différences qui existaient entre nous dans nos missions, dans la manière dont on nous demande d'effectuer celles-ci. Elles existent aussi dans les heures à effectuer ; je m'explique, selon où l'on travaille, certains chefs d'établissement nous font rattraper ou non nos heures d'examens, de formations personnelles et professionnelles. De plus, le collectif dénonce les abus liés à notre fonction que nous avons pu recenser lors de cette journée comme par exemple le remplacement de l'infirmière de l'établissement, des enseignants, la surveillance des devoirs. **En fait, la lecture des textes est tellement floue que chaque personne peut l'interpréter comme elle l'entend. Cela crée des différences de traitement entre les Assistants d'éducation et entre les EVS.**

Grâce à un exemple de contrat d'Assistant d'éducation qui a été remanié par le Conseil d'Administration dans un lycée (Lycée Valadon à Limoges), nous pouvons voir que nous aussi nous pouvons utiliser les textes en notre faveur afin d'améliorer notre contrat. De plus, **une circulaire, issue de la commission consultative du 2 juin 2006, destinée aux chefs d'établissement** (disponible au local du SNUipp et du Snes) **peut nous permettre d'appuyer certaines de nos demandes.** Par exemple, elle favorise la signature de contrat de 3 ans. La large diffusion de cette circulaire auprès de nos collègues permettrait à ceux-ci d'être au courant de leurs droits et de ce qu'ils peuvent faire valoir dans leur CA si ils ont des appuis (des représentants Snes par exemple) . Elle permettrait ainsi d'éviter des abus et des anomalies trop souvent fréquentes dans nos contrats. Bien sûr ceci n'est qu'une solution transitoire, notre but étant de

Lettre du collectif Assistants d'Education

LE DOSSIER :

Le congrès du Snes et le questionnaire aux politiques

Le congrès du snes

Du 26 au 30 mars s'est tenu à Clermont-ferrand le congrès national du Snes. Nous étions près de 600 représentants académiques dont une dizaine de représentants étudiants surveillants (MISE/AED). Au cours de ce congrès nous avons eu l'occasion de nous réunir pour échanger nos points de vues, nos expériences locales, harmoniser nos revendications, préparer les actions futures à mener. Nous avons réaffirmé notre prérogative centrale « nous voulons un statut d'étudiant surveillant qui corresponde au statut de mi-se amélioré. Tous les non étudiants doivent se voir proposer une formation professionnelle et continuer leur contrat jusqu'à la fin de leur formation.

Nous rappelons que notre revendication n'est nullement utopique, le statut de mi-se ayant été « suspendu » et non abrogé. Nous avons exploré un certain nombre de pistes pour y parvenir: un rapprochement avec les syndicats étudiants pourrait être envisagé (nous avons rencontré durant ce congrès les représentants de l'UNEF)

Appel aux élus

Année électorale oblige, nous avons envoyé un questionnaire sur l'avenir des personnels de surveillance aux prétendants à l'Élysée, d'une part, et à nos députés d'autre part.

Nous ne donnerons ici que la réponse de Mr Sarkozy puisque ce dernier a été élu président. Mais toutes les réponses des candidats sont consultables sur le site du Snes. Le nouveau président ne compte rien changer et laisser comme tel nos contrats!

En ce qui concerne nos élus locaux nous avons envoyé un questionnaire aux députés sortants du Limousin et aux partis politiques (à l'exception de l'extrême-droite).

Seuls les élus du Parti Socialiste et la LCR ont répondu. En ce qui concerne la LCR, ils soutiennent notre mouvement et veulent revenir à un statut d'étudiants surveillants amélioré dont à terme la gestion ne serait plus rectorale mais nationale.

De même la ligue souhaite l'arrêt de tous les contrats précaires et qu'ils soient transformés en véritable emplois dont l'EN a besoin.

Pour le PS, Mme Perol-Dumont et Mrs Hollande et Rodet ont répondu mais sous forme d'une lettre ne reprenant les points soulevés dans le questionnaire, les réponses sont donc floues. S'ils condamnent les contrats précaires ils ne donnent aucune solution ni indication sur un retour possible au MI-SE.

Le collectif sur le Net:
<http://www.limoges.snes.edu>

Le collectif a besoin de vous!!

Le collectif est composé actuellement de trois personnes (une en primaire et deux dans le secondaire) Nous avons en charge l'ensemble de l'académie, c'est un engagement que nous faisons avec beaucoup de plaisir mais comme vous pouvez l'imaginer çela demande du temps, nous avons donc besoin « de têtes et de bras » pour nous aider. Nous avons aussi besoin de relais tout particulièrement sur la Creuse et la Corrèze. Si vous ne résidez pas à Limoges vos frais de transport seront remboursés. Si vous voulez que le collectif continue de vous informer et de se battre pour défendre nos droits rejoignez-nous sans tarder en nous contactant. Plus nous serons nombreux mieux nous nous ferons entendre.

***A venir dans
un prochain bulletin :***
la commission

Participer au collectif d'assistants d'éducation ?

Cela fait près de deux ans qu'existe notre collectif d'assistants d'éducation, qui se réunit lorsqu'il y en a besoin, pour faire le point sur les évolutions du statut, élaborer un bulletin (comme celui-ci), envisager des actions revendicatives ou d'information.

Si tu es intéressé(e) pour connaître les lieux et dates de ses réunions, laisse un message sur le mail du SNES ou du SNUipp (en précisant dans l'en-tête : « assistant d'éducation »). Nous t'ajouterons à la liste de diffusion d'informations du collectif.

Comment contacter le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ?

Pour le SNES-FSU (2nd degré) : 40 avenue Saint-Surin à Limoges

- des permanences sont assurées le mardi de 14 heures à 17 heures au : 05-55-79-61-24
- suivi du secteur : Franck Larouquie
- courrier électronique : s3lim@snes.edu

Pour le SNUipp-FSU (1er degré) : 24 bis, rue de Nexon à Limoges :

- des permanences sont assurées le mercredi de 14 heures à 17 heures au : 05-55-43-27-30
- courrier électronique : snu87@snuipp.fr
- suivi du secteur : Julien Laviro

Et pour se syndiquer, il suffit de téléphoner aux mêmes numéros ou demander à un(e) collègue du SNES-FSU ou du SNUipp-FSU dans votre établissement.